

Le 28 février 2022

Objet : Qualité de l'air dans les salles de classe

Chers parents et tuteurs,

Récemment, le ministère de l'Éducation (MEQ) a procédé à l'acquisition de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone (CO₂) avec comme objectif qu'ils soient installés dans toutes les classes du Québec, et ce, en vue d'assurer un suivi rigoureux de la qualité de l'air intérieur.

Dès la réception, la commission scolaire procède à l'installation de ces appareils dans toutes les classes. Ces appareils évaluent la concentration de CO_2 et mesurent la température et l'humidité relative. Les données ainsi recueillies permettent de cibler les endroits où des correctifs doivent être apportés, le cas échéant. La cueillette et l'analyse de ces données permettent également d'obtenir un portrait en temps réel des paramètres de confort. Les directions d'établissement pourront alors prendre les mesures nécessaires pour assurer le maintien d'une bonne qualité de l'air dans les classes de leur établissement. Il est à noter que bien que la majorité de ces lecteurs sont déjà installés dans nos établissements, ces derniers sont toujours en période de calibration.

Rappelons que le CO_2 est produit naturellement par la respiration humaine et que sa présence dans les locaux scolaires n'occasionne pas d'effets sur la santé. Le CO_2 représente toutefois un indicateur de la qualité de la ventilation et un indicateur de confort. Le Ministère vise une concentration quotidienne moyenne de CO_2 inférieure à 1 000 parties par million (ppm). Cette cible est utilisée pour orienter les travaux d'amélioration de la qualité de l'air dans les établissements scolaires au cours des prochaines années. À noter qu'une concentration moyenne quotidienne de CO_2 inférieure à 1 500 ppm est un indicateur d'une ventilation adéquate.

Pour s'assurer de rencontrer les valeurs moyennes quotidiennes mentionnées ci-dessus, deux approches sont retenues pour contrôler la concentration de CO₂ dans une salle de classe :

- 1. En se servant de l'affichage des données sur les lecteurs, le personnel des établissements scolaires s'assure que les concentrations de CO₂ dans les locaux ne dépassent pas 1 500 ppm. Les enseignants interviennent directement pour optimiser l'ouverture des fenêtres et des portes comme prévu dans le protocole de gestion de la qualité de l'air;
- 2. Le Service des ressources matérielles de la commission scolaire recueille et analyse les moyennes quotidiennes enregistrées, et ce, dans le but de planifier et de prioriser les différents travaux d'amélioration à apporter.

Les données des lecteurs de CO₂ sont également transmises au ministère de l'Éducation, lequel établit les moyennes. La commission scolaire s'engage à les rendre disponibles aux parents et au personnel dès que celles-ci lui seront transmises par le ministère. Les données seront publiées sur notre site internet sous forme de tableaux : un pour l'ensemble des établissements de notre commission scolaire et un autre par établissement (disponible à compter de la mi-mars).

À la lumière des données obtenues à ce jour, nous pouvons affirmer que la très grande majorité de nos classes ont une bonne qualité de l'air : 99.7 % des locaux ont enregistré une concentration moyenne hebdomadaire de CO₂ inférieure à 1 500 ppm.

Nous allons continuer de suivre assidument les données de nos établissements. Si des lacunes sont observées dans un local, c'est-à-dire que les concentrations moyennes quotidiennes de CO₂ dépassent régulièrement et sur une longue période le seuil fixé de 1 500 ppm, des correctifs seront apportés.

Dans le cadre de la gestion de la qualité de l'air dans nos établissements scolaires, il importe de rappeler que le MEQ travaille de pair avec les instances de santé publique. Ainsi, cette démarche de collaboration avec des experts indépendants en ventilation et en qualité de l'air intérieur vise à maintenir les milieux scolaires bien ventilés à long terme, bien au-delà de la pandémie de la COVID-19.

Pour plus d'informations, consultez la page Web sur la qualité de l'air dans les écoles sur Québec.ca.

La direction générale

